

REUNION DU 30 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le trente juin, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : MM. NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, ROGER Betty, CARRE Hyacinthe, SOMMERMONT Régis, DUFOUR Cédric, GROUX Nicolas, DÉSIRÉ Maxime.

Absents : JABELIN Nathalie

Absents avec procurations : SOMMERMONT Jean-François a donné un pouvoir à BARDET Bruno et SAINT-SOLIEUX Béatrice a donné un pouvoir à SOMMERMONT Régis

Secrétaire de séance : BARDET Bruno

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 07/05/2015.

M. le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Subvention dans le cadre « IDEAL » pour la réfection de toitures (Ecole et Salle des Fêtes)
- Renforcement du réseau Télécom.

1. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE IDEAL 2012 - 2015 POUR LA RÉFECTION DES TOITURES DE LA SALLE DES FÊTES ET DU PRÉAU DE L'ÉCOLE

M. le Maire informe l'Assemblée du caractère urgent dû à des travaux à réaliser à cause d'importantes infiltrations au niveau de la toiture du préau de l'école, ainsi que celle de la Salle des Fêtes. Il rappelle que la baisse des dotations de l'Etat et la réforme des rythmes scolaires ont impacté significativement notre budget qui se voit imputé de plus de 8 000 €.

Afin de soulager notre trésorerie, M. le Maire propose de solliciter une subvention dans le cadre « IDEAL 2012-2015 », à hauteur de 20% du montant HT du coût de ces travaux ; les devis en notre possession prévoient un total des travaux de 10 278,76 € HT.

Les Conseillers acceptent cette proposition à l'unanimité et autorisent M. le Maire :

- à effectuer les démarches en ce sens.
- à signer tout document se rapportant à cette demande.

2. RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Face aux multiples dysfonctionnements constatés depuis plus d'un an, malgré plusieurs demandes effectuées auprès du Groupe ORANGE (France Télécom) restées sans réponse et devant l'accroissement de notre urbanisation, M. le Maire propose de délibérer sur ce point en précisant nos craintes notamment pour desservir rapidement et convenablement les prochains habitants. Il insiste également sur l'atteinte à la sécurité lorsque les personnes âgées dont les lignes ne fonctionnent pas sont démunies de leur système de téléassistance.

Afin de résoudre ce grave problème, les Conseillers approuvent à l'unanimité, cette proposition et demandent à M. le Maire de transmettre la présente délibération aux services concernés.

3. PROJET EOLIEN

L'ORIGINE : Le territoire de Grattepanche figure sur la carte du schéma régional éolien de Picardie. De ce fait, M. le Maire a reçu la visite de quatre développeurs. Face à cette situation, il leur a demandé de stopper toute opération et d'attendre ainsi la décision du conseil municipal. Chaque candidat a pu présenter au conseil municipal son projet.

LE DEBAT : M. le Maire rappelle que les premiers contacts remontent à 2012 et qu'il s'en est suivi quatre réunions de présentation sur ce thème. Il précise qu'aucun contact n'a été pris auprès des propriétaires fonciers et que seule, la décision prise en cette séance autorisera le développeur à se rapprocher d'eux afin de parer à une éventuelle prise d'intérêt. De ce fait, il convient à présent de délibérer sur ce projet afin d'éviter

qu'un développeur puisse s'emparer du dossier sans notre avis et faire signer de surcroît les conventions avec les propriétaires fonciers.

Il nous appartient donc de lister les avantages et les possibles inconvénients qu'engendrerait un tel projet et d'en débattre.

Points négatifs soulevés : aspect visuel, gêne sonore, perturbation sur réseau hertzien, migration des oiseaux, crainte de la dévaluation du foncier bâti avec baisse du nombre d'acheteurs potentiel, extension du parc sur les communes voisines.

Points positifs recensés : retombée financière importante pour la Commune c'est-à-dire pour l'ensemble de la population, retombée financière importante pour la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole via l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau), maîtrise du lieu d'implantation des éoliennes pour le confort des habitants, mise en forme et entretien des chemins ruraux, garantie du maintien voire baisse de la fiscalité, investissements à nouveau possibles, création d'emploi envisageable.

Dans un contexte difficile, face à la baisse significative des dotations de l'Etat, à l'augmentation des charges, face à l'exigence de fonds de concours réclamés par Amiens Métropole, face à l'avenir menacé du SIVOM de Boves, une question essentielle se pose : « La commune peut-elle se priver d'une telle recette ? »

PRESENTATION DES 4 PROJETS

M. le Maire remet à chacun des conseillers un tableau de synthèse établi suite aux réunions préalables de présentation. Il précise que chaque concurrent a pris connaissance de ce rapport pour la partie qui le concerne et a validé par sa réponse les éléments fournis.

Voir tableau en annexe.

Après en avoir délibéré, quelques Conseillers proposent de ne pas prendre de décision aujourd'hui et de réaliser un référendum afin de connaître la position des habitants de notre commune. Cette proposition est rejetée par 3 voix « Pour » et 7 voix « Contre ».

D'autre part, une proposition concernant un référendum qui serait organisé à la rentrée a donné le résultat suivant : 4 voix « Pour », 4 voix « Contre » et 2 abstentions.

Après avoir examiné les différentes offres, le vote à main levée a donné le résultat suivant !

- VALÉCO : 1 voix
- VSB : 0 voix
- H2AIR : 1 voix
- EUROCAPE : 7 voix
- 1 abstention

Le candidat EUROCAPE a été retenu.

4. QUESTIONS DIVERSES

• *LOGEMENT COMMUNAL* : M. le Maire informe l'Assemblée qu'il vient de signer ce jour en l'étude de Maître QUÉQUET, notaire à Saint-Sauflieu, l'acte de vente de l'immeuble situé au 1 Rue du Haut au profit de M. et Mme BEGUIN Franck.

• *EMPRUNTS* : En réponse à notre demande de rachats et de renégociations des prêts, la Caisse d'Epargne nous précise que le capital restant dû s'avère trop faible pour chacun des crédits afin d'obtenir une baisse significative du montant de nos échéances.

• *DEPOT SAUVAGE* : Une plainte a été déposée pour dépôt sauvage de matériaux de couverture sur le chemin situé au-dessus du petit bois dont le propriétaire est M. FLEURY Philippe. Une enquête est toujours en cours et il sera procédé bientôt à l'évacuation de ces gravats.

• *RUE DU HAUT* : Le piquetage sera effectué rue du haut le 6 juillet 2015 afin que les propriétaires concernés par la cession de terrain et légalement convoqués puissent juger de l'impact des emprises sur leurs parcelles.

• *CHEMINS RURAUX* : Le 6 juin 2015, une "journée craie" a été organisée par M. BARDET Bruno. Ce sont plutôt 500 tonnes de gravats achetées par la Commune, qui ont été transportées bénévolement par M. CORSYN Jean-Pierre, et étalées dans les chemins ruraux par les exploitants agricoles qui cultivent sur notre territoire. Pendant ce temps, quelques Conseillers ont effectué d'autres travaux afin d'améliorer le cadre de

vie : M. SOMMERMONT Jean-François a fauché les bordures de chemins tandis que MM. DUFOUR Cédric, CARRÉ Hyacinthe et son fils Clément renforçaient les allées autour de la mare !

• *SALLE DES FÊTES* : M. BARDET Bruno tient à remercier MM. CHOQUET Franck et NICAISE Jean-Baptiste qui ont bénévolement effectué les travaux d'installation du nouveau volet roulant motorisé de la porte de la Salle des Fêtes à ses côtés ainsi que M. SOMMERMONT Régis.

• *TERRAIN DERRIERE LE HANGAR* : Deux propositions sont parvenues en mairie afin d'entretenir des terrains appartenant à la commune ; la première vise le terrain situé derrière le hangar communal dont M. FRÉMEAUX souhaite y semer de la luzerne et la deuxième concerne le talus situé en contrebas du Tour de Ville et au-dessus du chemin de Saint-Nicolas pour le pâturer. Ces demandes seront étudiées à la prochaine séance.

• *FÊTE LOCALE* : La fête du village a connu un franc succès accentué par l'organisation d'un vide-grenier et grâce à une bonne préparation et organisation.

• *CHIENS ET CHATS* : La vague de chaleur entraînant l'ouverture des fenêtres apporte également quelques plaintes en mairie dues à l'aboiement des chiens et la divagation des chats qui n'hésitent pas à entrer dans les habitations. Il est demandé à leurs propriétaires de bien vouloir remédier à ces problèmes et de veiller au calme de leur entourage. Des contacts auprès des services vétérinaires et de santé seront pris.

Les Membres du Conseil Municipal

PROJET EOLIEN / GRATTEPANCHE**Tableau des propositions faites par les 4 groupes**

| | VALECO | VSB | H2AIR | EUROCAPE |
|-------------------------------|--|--|---|---|
| Qualité présentation | Bonne et complète | Bonne et complète avec une certaine franchise | Manque de précisions et confuse | Très sérieuse, claire, concise et pointue |
| Implantation éoliennes | Zone sur Sains en limite de territoire, possible intervention sur Grand Bapaume | Zone sur Sains Difficulté zone sud Grand Bapaume | Zone sur Sains | Zone sur Sains 4 Zone Grand Bapaume 2 |
| Type éoliennes | Mât 100m 3 à 3,3 MW | Mât 94m 3 MW | Mât 120m 2,5 à 3,3MW | Mât 100m pale 50m 3MW |
| Nombre de machines | 5 à 10 | 6 | 4 (4x3MW) à 6 (6x2MW) | 6 |
| Retombées financières | Servitude loyer 15 000 Taxe foncière 9 100 Projet accompagnement 225 000 La servitude peut doubler si 5 éoliennes sur Estrées | Servitude loyer 45 000 (2 500/MW) Taxe foncière 9 698 1% de l'investissement initial pour projet lié à l'environnement soit 15 000/MW à la mise en service | Loyer 22 500 (1500/MW) Taxe foncière 9 300 | Loyer servitude chemin de 2,4 €/mètre linéaire soit pour 8500m 20 400 par an Taxe foncière 9 520 Loyer base de vie 7 500/an + 500 par éolienne et par an Soit 30 900 |
| Chemins ruraux | Mise en forme et entretien pris en charge pour accès aux mâts | Mise en forme des chemins d'accès durant la durée de vie Convention avec commune | Mise en forme et entretien | Mise en forme, entretien sur 8500 m de chemins ruraux avec signature de convention. Etat des lieux amiable ou devant huissier avant et après travaux |
| Communication | Réunion publique à la demande, bulletins info à la population Blog/site internet | Réunion publique non recommandée Permanences en mairie Présentation aux écoles | Réunion publique si souhaitée | Réunion publique à la demande, permanence en mairie, articles destinés au bulletin local |
| Accompagnement | Comité de pilotage Calendrier prévisionnel | Partenariat avec le conseil municipal | Bureau à proximité (Amiens) | Bureau d'études destiné à accompagner le conseil municipal et la population tout au long du projet et de la phase de construction |
| Financement | Caisse des Dépôts et Consignations 36% Groupe familial français | Groupe financier français allemand et fonds propres | Groupe financier local | 2 investisseurs résidant à Monaco depuis plus de 15 ans |
| Etudes | Ensemble prévu | Ensemble prévu | Ensemble prévu | Ensemble prévu |
| Réseau hertzien | | | | En cas de problème de réception dû à l'éolien, intervention d'un artisan local prise en charge par l'exploitant |
| Location terrain | Aucun besoin | Aucun besoin | Aucun besoin | Utilisation de la plateforme rte d'Estrées pour base de vie du chantier 5 à 6 Algeco (70m x 15m) |
| Visite parc éolien | Pas de visite prévue mais envisageable | Organisation visites parc développés, construits et exploités par VSB | Pas de visite proposée | Si souhaité visite site de Quesnoy sur Airaines prise en charge et avec la présence du service en charge de l'exploitation pour apport d'un maximum d'informations |
| Nb. Voix (*) | 1 | / | 1 | 7 |

(*) + 1 abstention